

Délibération n° 20250605-003

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 5 juin 2025

Objet : RÉGULARISATION
ÉCRITURES

Rapporteur : Stéphane
GUILLAUME

Secrétaire de séance :
Madame Florence
LHERMET

Date de convocation :
28 mai 2025

Nombre de délégués :

En exercice : 140

Présents : 75

Pouvoir : 1

Votants : 76

Pour : 72

Contre : 0 –

Abstention : 1 – (DURIF
Roland)

Ne prend pas part au

vote : 3 – (ROSLEY

Patrick- GROSlier Jean-
Yves – RAYNAL Roger)

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq juin à dix-huit heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MEALLET Roger-Jean, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, BIZET Jean-François, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, LECHEVALLIER Christine, OLIVAIN Thierry, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, DUMAS Daniel, AMBLARD Patrick, FRUCHART Jean-Luc, COUPAT Sylvie, FANJUL José, FRITEYRE Lilian, PINTE Emmanuel, NORE Michel, ARCHENY Danièle, CHASSANG Jean-Pierre, ROBIN Christian, SAVY Philippe, DUTEMPS Joseph, BOUYOUX Francis, GROSSHANS Michel, MERCERON Jean-Luc, BOULLOT Bruno, BRUGIERE Eric, JARLIER Dominique, CHARRAUX Daniel, DUDYSK Philippe, BARGEON Marcel, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TARTIERE Philippe, TOURLONIAS Vincent, DUPOUÉ Yannick, JEROME Christian, RAFFAULT Daniel, VATIN Thierry, CLEMENT Jean-Marie, VIGIGNOL Yannick, RAYNAL Roger, RAY Raïssa, LEVI ALVARES Luc, SAUX Marion, BOISNAULT Christian, BAULAND Gisèle, LARDANS Jacques, PELISSIER Patrick, DONNET Anne-Michèle, GOURBEYRE Bernard, BOURDOULEIX Roger, POUZADOUX Jean-Paul, ANDANSON Alain

Suppléants ayant pouvoir :

GENTEUIL Bruno, ESTORGUES Régis, DURIF Roland, LAMYRAND Rémy, AMBLARD Philippe, ROUSSY Raphaël, BOULON Lionel, GIRONDE Alain, SOLVIGNON Yves, ROSLEY Patrick, BOSTVIRONNOIS Maryse, ZIMNIAK Didier, RABANY

Anne, GROSLIER Jean-Yves, JACQUARD Bernard

Pouvoirs :

GABRILLARGUES Camille donne procuration à SAUX Marion

Secrétaire de séance : Mme LHERMET

RÉGULARIATION ÉCRITURES

Autorisation à Monsieur le Payeur départemental de passer des écritures non budgétaires de régularisations pour d'anciens soldes de comptes

Monsieur le Trésorier a informé le TE63 que subsistent depuis plusieurs années dans ses comptes, des mouvements à l'origine indéterminée.

2 comptes sont concernés :

- Le compte 238 « Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles » pour 247 760.19 €
- Et le 2762 « Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A. » pour 12 080.66 €

Les prédécesseurs du comptable actuel avaient déjà entrepris des recherches conjointement avec le Syndicat en 2010 et 2015 sans qu'elles aboutissent.

De nouvelles récentes vérifications conjointes sur 20 ans d'historique (jusqu'en 2006) n'ont pas permis d'identifier l'objet de ces sommes.

De ce fait, le bilan du Syndicat, concernant les immobilisations et créances est faussé.

Monsieur le Payeur départemental propose de passer les opérations non budgétaires de régularisations des comptes suivantes étant précisé que ces opérations sont sans incidences sur les crédits budgétaires et les états financiers du TE63.

Sens	Compte	Montant
Débit	1021	259 840.85 €
Crédit	238	247 760.19 €
Crédit	2762	12 080.66 €

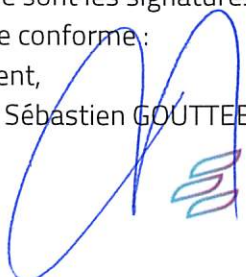
Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL



territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME